

Héritage d'assurances suite à un accident de voiture

Par PAROLO, le 13/07/2008 à 22:09

En mai dernier un avocat de Belgique a versé la totalité d'une somme dû pour 5 enfants un un sel de ces 5. Cette somme, mon frère devait la partagée mai à ce jour il ne l'a pas fait et bien enttendu depuis, il est injoignable autant sur son fixe que sur son portable. De plus, il ne répond même plus à mes SMS. Que puis-je faire.

Merci de votre réponse.

Cordialement